

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22439**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, lettres, langues ; Mention Langues étrangères appliquées

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Perpignan, Recteur de l'Académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

15205 anglais commercial, 14272 linguistique, 34232 réglementation commerce international

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialité Langues et affaires internationales

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes:

- Elaborer et suivre les éléments du budget marketing pour l'ensemble des produits de l'entreprise
- Recenser les sources documentaires et mettre à jour ses connaissances linguistiques, culturelles
- Comprendre un texte, un dialogue et les restituer dans une autre langue auprès d'interlocuteurs ou sur des documents
- Définir les modalités de la traduction, de l'interprétation en fonction du public, du contexte et selon les besoins du client
- Etablir les devis et transmettre les données sur les modalités techniques et commerciales
- Enregistrer la commande, vérifier les conditions de réalisation (délais de livraison, mode de conditionnement, ...) et en informer le client ou le commercial
- Réaliser l'étude technique et commerciale de la demande du client (délai de fabrication, disponibilité des produits, coût, ...)
- Réceptionner les appels téléphoniques et renseigner les clients selon leur demande (suivi de commande, informations, ...)
- Développer un réseau de partenaires et suivre les informations sectorielles, réglementaires, techniques et celles des médias
- Vérifier la conformité et la qualité de l'information diffusée
- Préparer les contenus de la communication (recueil, évaluation, sélection, rédaction, ...)
- Mettre en oeuvre les actions de relation publique, de diffusion et de promotion de l'information
- Mener les actions de gestion de ressources humaines (recrutement, formation, ...)
- Elaborer le plan marketing et contrôler le déploiement des opérations
- Suivre et faire évoluer des glossaires, des bases de données et des outils d'aide à la traduction

Les cours de langues visent à développer chez les étudiants une compétence linguistique et culturelle, par la maîtrise de deux langues étrangères (l'anglais et l'espagnol), une capacité active d'expression ainsi qu'une connaissance des civilisations et des économies des aires linguistiques correspondantes.

L'accent est mis sur la langue des affaires, du commerce et de l'économie dans un contexte national, transfrontalier et international.

Les cours d'économie, de gestion et de commerce ont pour objectif le renforcement des compétences techniques des étudiants dans ces domaines. Ils doivent être capables d'appréhender des problèmes courants, des situations propres à l'entreprise en prenant en compte ses forces et ses faiblesses. Ils doivent être en mesure d'évaluer les opportunités qui s'offrent à l'entreprise, mais également de réfléchir aux causes et conséquences des contraintes environnementales qui sont les leurs.

Le titulaire de cette certification est capable de :

Constituer, gérer et traiter de façon régulière ou à la demande (études ponctuelles) un réseau d'informations, après analyse de la demande.

- Sélectionner l'information pertinente, l'analyser, l'interpréter et suivre les évolutions.
- Concevoir et mettre en oeuvre des indicateurs opérationnels.
- Elaborer des rapports, notes de synthèse, et présenter les résultats.
- Formuler des propositions, inventer des scénarios, préconiser des choix.
- Diffuser les informations et assurer leur valorisation.

Le titulaire de cette certification possède les compétences suivantes:

- Circuits de distribution commerciale
- Techniques de traduction
- Droit du commerce international Droit du commerce international
- Typologie des clients/consommateurs
- Techniques de planification
- Techniques de communication
- Techniques commerciales
- Réseaux stratégiques d'information
- Procédures de traitement de Service Après Vente

- Organisation de la chaîne logistique
- Normes rédactionnelles
- Linguistique
- Eléments de base en gestion comptable et administrative
- Conduite de projet
- Utilisation de logiciel de traduction assistée par ordinateur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cette formation permet l'accès à des débouchés professionnels internationaux. Elle a pour objectif de certifier des cadres généralistes capables d'évoluer, notamment grâce à leurs excellentes connaissances en langues étrangères, dans le monde des entreprises et des échanges internationaux.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

- Acheteur international
- Responsable import-export
- Chef de produit
- Chef de projet
- Cadre de gestion administrative des ventes et/ou des achats
- Cadre technico-commercial
- Assistant marketing
- Traducteur
- Interprète
- Chargé ou assistant de communication
- Rédacteur bilingue
- Responsable d'agence de voyages, d'hébergement et/ou de centre de vacances,...
- Chef de projets régionaux et bilatéraux (institutions)
- Responsable de communication contexte bilatéral
- Responsable de projets régionaux, locaux, et... dans des entreprises françaises et italiennes
- Chargé de projets culturels et sociaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

D1401 : Assistanat commercial

M1705 : Marketing

E1103 : Communication

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

UE1 - Langue vivante A : anglais

Langue des affaires et pratiques professionnelles 1

Traduction spécialisée 1

Culture et civilisation 1

UE2 - Langue vivante B : espagnol

Langue des affaires et pratiques professionnelles 1

Traduction spécialisée 1

Culture et civilisation 1

UE3 - Matières appliquées

Techniques de négociation

Droit commercial international

UE4 - Outils d'insertion professionnelle

Communication et posture professionnelle

UE5 - Option : catalan ou management

Société, médias et plurilinguisme des pays catalans
Management international 1

Semestre 2

UE1 - Langue vivante A : anglais

Langue des affaires et pratiques professionnelles 2
Traduction spécialisée 2
Culture et civilisation 2

UE2 - Langue vivante B : espagnol

Langue des affaires et pratiques professionnelles 2
Traduction spécialisée 2
Culture et civilisation 2

UE3 - Matières appliquées

Stratégie internationale de l'entreprise
Gestion des ressources humaines dans les entreprises internationales
Marketing international

UE4 - Option : catalan ou management

Les Eurorégions européennes : approche économique
Management international 2

UE5 - Immersion en milieu professionnel

Stage (rapport + soutenance)

Semestre 3

UE1 - Langue vivante A : anglais

Langue des affaires et pratiques professionnelles
Traduction spécialisée
Culture et civilisation

UE2 - Langue vivante B : espagnol

Langue des affaires et pratiques professionnelles
Traduction spécialisée
Culture et civilisation

UE3 - Matières appliquées

Organismes territoriaux de coopération transfrontalière
Economie internationale

UE4 - Outils d'insertion professionnelle

Conduite vers l'emploi

UE5 - Option : catalan ou management

Les enjeux de la construction européenne : UE, régions frontalières
Management international

Stage 3PU (rapport + soutenance)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		60 %enseignants et 40 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X		60 %enseignants et 40 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X		60 %enseignants et 40 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		60 %enseignants et 40 % de professionnels
Par candidature individuelle	X		60 %enseignants et 40 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE composé d'une majorité d'enseignants chercheurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Renouvellement Arrêté du 19 juin 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-615 du 26 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**